

USM Gagny Athlétisme
Procès-Verbal de la réunion du
Comité Directeur 2019-01
Vendredi 25 janvier 2019

Membres Présent : Nadine CHEMIN, François DJIAN, Dorian COUSIN, Jean-Claude ROUX, Valérie JUNOD, Gwenaëlle CHAMPEAU, Soliane DJIAN, Jorge FERREIRA, Alexia GABILLE, Cécile GRAVELIN, Corinne RICHARTE, Laurence SEMENOFF, Catherine TEYSSANDIER

Membre excusé : Elisabeth DUBOSPERTUS pouvoir à Jorge FERREIRA

Début de la réunion : 20h04, Siège de l'USMG, 2 bis place du Général de Gaulle, 93220 Gagny

Ordre du jour envoyé préalablement aux membres :

1. Bilan des départementaux
2. Réactualisation du budget prévisionnel 2018-2019 et point sur l'état des finances
3. Point sur les achats du club
4. Point sur la mise en place de la nouvelle boutique
5. Point sur l'intégration des athlètes de la francophonie
6. Point sur la mise en place de la nouvelle organisation du Groupe Running
7. Point sur le projet REFERENTIEL
8. Réflexion sur l'avenir de l'ancien local entraîneur
9. Préparation Assemblée Générale 2019 de la section
10. Informations diverses

Nadine ouvre la séance en remerciant l'investissement des membres du Comité Directeur et plus particulièrement celui de son Vice-Président, François DJIAN, et son Secrétaire Général, Dorian COUSIN.

Les procès-verbaux de l'AG du 9 novembre 2018, de la réunion du Comité Directeur du 13 novembre 2018, des réunions du bureau exécutif du 20 novembre 2018, 6 décembre 2018 et 15 janvier 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Suite à la demande du Secrétaire Général et de l'approbation à l'unanimité du Comité Directeur, Valérie JUNOD devient Secrétaire Générale Adjointe.

1. Bilan des départementaux

Le Secrétaire Général présente le bilan des départementaux qu'il présente comme une saison exceptionnelle : 26 podiums sur les différents championnats départementaux dont 8 or, 12 argent, 6 bronze.

5 benjamins sont qualifiés pour le match interdépartemental qui aura lieu lors des Lifa de cross aux Mureaux et 17 athlètes sont qualifiés pour les régionaux de Cross à Neuilly sur Marne et 10 athlètes sont déjà qualifiés pour des Championnats de France.

2. Réactualisation du budget prévisionnel 2018-2019 et point sur l'état des finances

| Budget Prévisionnel saison 2018-2019 voté lors de l'Assemblée Générale | | | |
|--|-----------------|------------------------------|-----------------|
| Recettes | | Dépenses | |
| Subvention Municipale | 18 000 € | Matériel | 2 200 € |
| CNDS | 0 € | Tenues et Maillots | 2 200 € |
| Subvention exceptionnelle | 0 € | Stages | 0 € |
| Cotisations | 24 000 € | Formation Entraîneurs | 700 € |
| Vente Textile | 3 000 € | Déplacements | 16 500 € |
| Réception / Fête | 3 000 € | Engagements | 500 € |
| Divers / Transferts Athlètes | 1 000 € | FFA | 12 000 € |
| | | USMG | 800 € |
| | | Récompenses | 3 000 € |
| | | Secrétariat | 500 € |
| | | Réceptions | 9 600 € |
| | | Divers / Transferts athlètes | 1 000 € |
| Total | 49 000 € | Total | 49 000 € |

| Budget Prévisionnel saison 2018-2019 réactualisé | | | |
|--|-----------------|------------------------------|-----------------|
| Recettes | | Dépenses | |
| Subvention Municipale | 18 000 € | Matériel | 2 000 € |
| CNDS | 3 000 € | Tenues et Maillots | 1 700 € |
| Subvention exceptionnelle | 0 € | Stages | 800 € |
| Cotisations | 27 000 € | Formation Entraîneurs | 600 € |
| Vente Textile | 3 000 € | Déplacements | 20 400 € |
| Réception / Fête | 6 000 € | Engagements | 600 € |
| Divers / Transferts Athlètes | 325 € | FFA | 15 000 € |
| | | USMG | 800 € |
| | | Récompenses | 1 800 € |
| | | Secrétariat | 300 € |
| | | Réceptions | 12 000 € |
| | | Divers / Transferts athlètes | 3 000 € |
| Total | 57 325 € | Total | 59 000 € |

Le Trésorier précise que le budget réactualisé est à titre d'information, il nous précise que suite à la prise en compte du compte Lifa, un grand écart a eu lieu avec les comptes de l'USMG et qu'il est maintenant résolu. Il souligne que la gestion des dépenses de la section est saine.

Alexia précise que d'autres organismes prendront le relais du CNDS qui a été supprimé.

3. Point sur les achats du club

Le Comité Directeur valide les achats suivants :

- une sono,
- un congélateur,
- des talkie Walkie
- 50 tee-shirts logotés "Organisation"

4. Point sur la mise en place de la nouvelle boutique

Dans sa réunion du 6 décembre 2018, le Bureau exécutif a retenu l'organisation suivante :

- Soliane tient à jour le stock de l'ensemble des pièces textiles puis en informe François afin que la boutique en ligne soit mise à jour.
- Nadine et Dorian sont les seuls à détenir une clé du local permettant la distribution du textile.
- Ils informent Soliane de chaque vente.

La braderie "enfant" a rapporté environ 400€.

Organisation approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.

5. Point sur l'intégration des athlètes de la francophonie

Le Comité Directeur a décidé :

Pour la saison en cours 2018/2019,

→ Comme tout athlète de la section

- Seuls les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement pour un championnat de France sont pris en charge par la section.
- Tout déplacement en île de France reste à la charge de chaque athlète

→ Pour les coureurs de la francophonie

Uniquement pour les coureurs de la francophonie, nous avons décidé de participer au financement de :

- Votre qualification aux championnats de France de 10 kms en vous remboursant :
 - les frais d'inscription de 2 courses maximum effectuées en Île de France
 - les frais de déplacement et d'inscription pour éventuellement une course hors île de France effectuée à une distance maximale de 200 kms.
- Votre qualification aux championnats de France de semi-Marathon en vous remboursant :
 - Les frais d'inscription de 2 courses maximum

→ Pour Jean-Marie ROUAULT

Le comité directeur a décidé de

- Rembourser sur justificatifs la somme maximale de 1700€ pour la participation au PARIS-ALSACE.
- Rembourser sur justificatifs la fabrication de 45 Tee-Shirts (15 participants x 3 maillots) à concurrence de 250€
- Donner 1 polo pour les réunions et autres présentations devant journalistes...

Pour la saison 2019/2010 et autres saisons à venir,

Pour les saisons à venir, nous ne pourrons hélas faire d'exception d'autant plus que notre budget n'aura pas évolué. Aussi, la seule règle applicable demeurera celle appliquée à l'ensemble de la section.

→ Comme tout athlète de la section

- Seuls les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement pour un championnat de France sont pris en charge par la section.
- Tout déplacement en île de France reste à la charge de chaque athlète

6. Point sur la mise en place de la nouvelle organisation du Groupe Running

Le plan d'action présenté au groupe running le 28 novembre 2018 a été réalisé et les plans d'entraînements des différents groupes ont été établis.

François DJIAN supervise l'organisation et la communication du groupe Running.

Un repas avec l'ensemble du groupe a eu lieu vendredi 11 janvier, une bonne ambiance et une cohésion réapparaissent :

- Plus forte mobilisation aux entraînements
- Forte participation au trail de Besançon le 12 mai (30 personnes)

Considérons la mission comme accomplie.

7. Point sur le projet du Référentiel

Les check-lists suivantes sont terminées :

- « Saisie et enregistrement d'une licence jusqu'à l'enregistrement du paiement »
- « L'organisation d'une Assemblée Générale ».
- « Composition Equipe Interclubs »
- « Organisation Interclubs »

Les check-lists suivantes sont en cours d'élaboration :

- « Buvette »
- « Compétition extérieur »
- « Compétition Stade Accueil »
- « Compétition Stade Pilotage »

8. Réflexion sur l'avenir de l'ancien local entraîneur

Le local sera refait par la Mairie, un plan a été établis par Jorge. De nombreux casiers et des portes manteaux seront installés afin de permettre aux athlètes et aux entraîneurs d'y stockés leurs affaires.

9. Préparation Assemblée Générale 2019 de la section

Le Comité Directeur apprécie la date du 15 novembre 2019 pour organiser l'Assemblée Générale annuelle de la section.

10. Informations diverses

- Le cross scolaire aura lieu mardi 9 avril, nous attendons plus de 1.500 enfants, une plaquette a été réalisé. La Conseillère pédagogique sportive souhaite des courses mixtes, le Comité refuse. A ce jour, 13 personnes du club seront présentes afin d'encadrer le cross scolaire. Dorian pilote le projet.
- Aucune avancée n'a eu lieu concernant la disponibilité de la salle Vadé pour les jeunes lors des entrainements du samedi.
- L'année prochaine, les parents des jeunes athlètes devront s'engager à venir chercher leurs enfants sur le stade puisqu'il est trop dur pour les entraîneurs de vérifier si tel ou tel enfant peut repartir seul.
- Point sur les licences :

| | A* 15/01/2018 | B 31/09/2018 | C 15/01/2019 | C/B% | C/A%** |
|----------|------------------|-----------------|-----------------|------|--------|
| Licences | 235 | 260 | 273 | 105% | 116% |


Lecture : A* Le 15 janvier 2018, le club comptait 235 licenciés.

C/A%** Le 15 janvier 2019, le club avait 16% de plus de licenciés

Le prochain Comité Directeur aura lieu le 28 mars 2019 à 20h00 au bureau de la section.

Fin de la réunion à 21h35.

Nadine CHEMIN
Présidente USMG Athlétisme



Dorian COUSIN
Secrétaire Général

